

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.27.2015**Réactif test acidité SS****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise****Nom du produit:** Réactif test acidité SS**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** SR2005SS**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Laboratoire**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

**Numéro de téléphone de secours:****ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

**SECTION 2: Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange:****Inflammable**

Liquides inflammables, catégorie 2

**Irritant**

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité systémique pour certains organes cibles apres exposition unique, catégorie 3

Liquide inflammable. 2.

Irritation des yeux 2A.

STOT SE. 3.

**Mot signal:** Danger**Mentions additionnelles de danger:**

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque une grave irritation des yeux.

Peut causer la somnolence ou vertiges.

**Déclaration de mise en garde:**

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Maintenir au frais.

Conserver le conteneur bien fermé.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Bien se laver la peau après utilisation.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.27.2015**Réactif test acidité SS**

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients****Ingrédients:**

<b>Ingrédients:</b>		
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	60.5 %
CAS 67-63-0	2-Propanol	39.3 %
CAS 77-09-8	Phénolphtaléine	0.08 %
CAS 34722-90-2	Sel de sodium bleu Bromothymol	0.08 %
CAS 845-10-3	Rouge de méthyle, Sel de sodium	0.04 %
Pourcentages par poids		

**SECTION 4: Mesures de premiers soins****Description des mesures de premier secours****Après l'inhalation :**

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

**Après contact avec la peau :**

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

**Après contact avec les yeux :**

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**Après ingestion :**

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Diluer avec de l'eau ou du lait en buvant après le rinçage. Consulter immédiatement un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

Irritation. Mal de tête. Nausée. Des difficultés respiratoires. Inhalation -. Orale - Peut causer de la somnolence ou du vertige. Peut causer de la somnolence ou du vertige.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.27.2015**Réactif test acidité SS****Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu****Agent d'extinction****Agents d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool. Le jet d'eau peut être utilisé pour diluer les déversements aux mélanges non inflammables.

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés à l'incendie et évacuer les déversements non enflammés hors de la zone d'incendie.

**Conseil pour pompiers:****Équipement de protection:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

**Informations supplémentaires (précautions):**

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

**Précautions environnementales:**

Ne pas déverser dans les égouts.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Voir Section 8. Toujours appliquer les réglementations locales. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Absorber avec des matériaux appropriés et recueillir dans un contenant avant élimination. Éliminer toute source d'allumage. Contenir le déversement et ensuite ramasser.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)**SECTION 7: Manutention et entreposage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Ne pas mélanger avec des produits chimiques de base. Voir Section 13.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables. Ne pas entreposer à proximité d'une substance combustible. May retain be hazardous product residue.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.27.2015

**Réactif test acidité SS****SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**

<b>Paramètres de contrôle:</b>	67-63-0, 2-Propanol , MPT 200,000000 ppm É.-U. ACGIH (VLS). 67-63-0, 2-Propanol, MPT 400,000000 ppm 980.000000 mg/m3 É.-U. OEL (OSHA). 67-63-0, 2-Propanol, MPT 400,000000 ppm 980,000000 mg/m3 É.-U. NIOSH. 67-63-0, 2-Propanol, 40,0000 mg/l Urine ACGIH - Indices biologiques d'exposition (BEI).
<b>Contrôles techniques appropriés:</b>	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.
<b>Protection respiratoire:</b>	Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.
<b>Protection de la peau:</b>	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.
<b>Protection oculaire:</b>	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide vert foncé	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	2% 12.7%
<b>Odeur :</b>	Alcool doux	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	Non déterminé
<b>Seuil d'odeur:</b>	Non déterminé	<b>Densité de la vapeur:</b>	Non déterminé
<b>Valeur pH:</b>	Non déterminé	<b>Densité relative:</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Non déterminé	<b>Solubilités:</b>	Solubilité infinie.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.27.2015

<b>Réactif test acidité SS</b>			
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Non déterminé	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	Environ 13 °C	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Environ 398 °C
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé	<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Inflammable	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
<b>Densité à 20°C:</b>	Non déterminé		

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****Réactivité:**

Stable sous des conditions normales.

**Stabilité chimique:**

Stable sous des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucune en cas de traitement normal.

**Conditions à éviter:**

Matériaux incompatibles. Sources d'allumage. Chaleur excessive.

**Matériaux incompatibles:**

Oxydants, aldéhydes, chaleur, étincelles, flamme nue. Les oxydes de métaux peuvent déclencher l'inflammation.

**Produits de décomposition dangereux:**

Vapeurs âcres et irritantes comprenant des oxydes de carbone toxiques, chauffant jusqu'à la combustion.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****Toxicité aiguë:****Dermique:**

DL50 Dermique - Lapin - 12.800 mg/kg 67-63-0.

**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.**Corrosion/irritation de la peau:**

Peau - Résultat avec le lapin : Légère irritation de la peau. 67-63-0.

**Domages/irritations oculaires sévères:**

Yeux - Lapin Résultat : Irritation oculaire - 24 heures 67-63-0.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.**Cancérogénicité:****77-09-8 :** Cancérogène humain possible.**Mutagenicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.**Informations toxicologiques supplémentaires:**

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.27.2015**Réactif test acidité SS**

Aucune information additionnelle.

**SECTION 12: Informations écologiques****Écotoxicité**

67-63-0, CE50 - Algues - &gt; 1.000,00 mg/l - 24 heures.

67-63-0, Toxicité pour le poisson CL50 - Pimephales promelas (tête-de-boule) - 9640,00 mg/l - 96 heures.

67-63-0, Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 5.102,00 mg/l - 24 heures.

67-63-0, Immobilisation CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 6.851 mg/l - 24 heures.

67-63-0, Toxicité pour les algues CE50.- Desmodesmus subspicatus (algues vertes) (algue vert) - &gt; 2000,00mg/l - 72 heures CE50.- Algues - &gt; 1000,00mg/l - 24 heures.

**Persistence et dégradabilité:** Aucune information additionnelle.**Potentiel bioaccumulatif:** Aucune information additionnelle.**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.**SECTION 13: Précautions pour l'élimination****Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Contactez une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses contenants ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte. Faire brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'un système d'épuration. Attention, faire preuve d'extrême prudence lors de la mise à feu car ce matériau est hautement inflammable. Ne pas déverser dans les égouts. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****US DOT (Département des transports américain)****N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1993

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**En vrac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Liquide inflammable, N.S.A. (Solution Isopropanol).**Classe de risques:** 3**Groupe d'emballage:** II.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vmrac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Liquide inflammable, N.S.A. (Solution Isopropanol).**Classe de risques:** 3**Groupe d'emballage:** II.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.27.2015

**Réactif test acidité SS****SECTION 15: Informations réglementaires****États-Unis (É.-U.)****Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique, Incendie

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Proposition 65 (Californie):****Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada****Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 1-0-0**HMIS:** 1-0-0

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.27.2015**Réactif test acidité SS****SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)**Abréviations et acronymes:**

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).